

LA CAMBUSE EFFERVESCENTE

Conditions Générales

1 - La Cambuse Effervescente, ci après l'Evènement, est une manifestation laquelle se déroule les 18 et 19 novembre 2011 à bord **deux navettes** du Yacht de Paris affrétées à cet effet pour l'Evènement.

Les tickets d'admission pour l'Evènement, selon la catégorie choisie, pourront être acquis par voie électronique par l'intermédiaire du site www.lefooding.com, lequel renvoie à la centrale d'achat et de réservation www.fnac.com.

2 – Société organisatrice

L'Evènement est organisé par la société MMM ! – Le Bureau du Fooding, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro B 439 898 636, dont le siège se trouve 24, rue Saint-Sabin 75011 Paris, représentée par son Gérant Monsieur Alexandre CAMMAS –

3 - Lieu et horaires de l'Evènement

L'Evènement aura lieu auprès de l'embarcadère du Yacht de Paris, situés en face du 10bis Quai Henri IV, 75004 Paris.

Les réservations sont ouvertes, en fonction des disponibilités, aux horaires suivants :

- Vendredi 18 novembre 2011 : 18h30 / 21h00 / 23h30
- Samedi 19 novembre 2011 : 18h30 / 21h00 / 23h30

4 - Condition d'achat des tickets

4.1 A compter du mois de novembre 2011, les tickets seront progressivement mis en vente à partir du mini-site dédié à l'Evènement accessible via le site www.lefooding.com.

A partir du mini-site, les menus des douze croisières pourront être consultés.

4.2 L'acquéreur en cliquant sur le bouton 'réserver' pourra, dans les limites des places disponibles, acquérir deux tickets liés à la croisière choisie.

L'acquéreur sera alors dirigé vers la billetterie en ligne du site www.fnac.com qui l'informerà des disponibilités, et modalités de paiements.

L'acquéreur devra confirmer son choix, et devra remplir l'ensemble des informations requises par le site www.fnac.com.

4.3 L'Acquéreur garantit avoir tous pouvoirs et qualités pour procéder à la réservation et à l'achat des tickets.

Il garantit être majeur, et accepter les présentes conditions générales tant pour son compte que pour celui de la personne l'accompagnant.

Il est précisé que chaque réservation permet l'acquisition de deux places par départ.

4.4 L'Organisateur garantit uniquement l'accès à la centrale de réservation et à la billetterie en ligne du site www.fnac.com, il ne peut en aucun cas garantir que toute demande de réservation sera accueillie favorablement, la participation dépendant des disponibilités.

5 - Prix des tickets

5.1 La réservation et l'achat des tickets est limitée à deux places par personne et par départ, et ceci en fonction des disponibilités.

La réservation, d'un prix global de 60 euros, permet l'acquisition de deux tickets unitaires de 30 euros, le premier pour l'Acquéreur, le second pour la personne l'accompagnant.

Les tickets ne peuvent être acquis que par carte de crédit.

5.2 L'acquéreur et la personne l'accompagnant pourront bénéficier d'une place assise à l'évènement et à un diner préparé par des chefs sélectionnés par Le Fooding et accompagnés de vins et eaux minérales.

Il est précisé qu'une partie des recettes de l'évènement sera reversée par l'Organisateur à l'association LES ENFANTS DU CONGO BETHANIE, association caritative, dédiée à l'aide aux femmes et enfants en difficultés de la République du Congo Brazzaville. Aucun reçu fiscal ne sera délivré à l'acquéreur.

6 - Conditions d'accès à l'évènement

6.1 Lors de l'accès à l'évènement, l'acquéreur devra présenter une pièce d'identité accompagnée de l'impression du document délivré par le site www.fnac.com confirmant l'achat des tickets.

Les mineurs ne pourront assister à l'évènement qu'en étant accompagnés d'une personne majeure.

6.2 L'acquéreur et la personne l'accompagnant devront se présenter au plus tard 10 minutes avant l'horaire choisi.

En cas de retard, l'Organisateur ne pourra garantir la dégustation de l'intégralité du menu, ni l'accès à l'évènement si la navette n'est plus à quai.

6.3 Il est précisé que tout enregistrement ou photographie de l'évènement est interdit sans l'autorisation de l'Organisateur.

6.4 Dans la mesure où l'Évènement se déroulera dans le cadre d'une croisière fluviale, le personnel d'équipage et/ou l'Organisateur se réserveront la faculté de refuser l'accès à l'Évènement ou d'expulser toute personne qui ne respecterait pas les conditions de sécurité spécifiques à l'Évènement. Aucun remboursement des tickets ne pourra avoir lieu si les Organisateur refusent l'accès ou expulsent les Acquéreur du fait de leur comportement.

L'acquéreur se porte fort du respect des présentes conditions générales par toute personne l'accompagnant lors de l'Évènement.

7 - Captation photographique et audiovisuelle

Il est précisé que l'Évènement pourra faire l'objet d'une captation photographique ou audiovisuelle par l'Organisateur.

Par sa participation à l'Évènement, l'acquéreur et la personne l'accompagnant accordent à l'Organisateur la faculté irrévocable de publier, reproduire, et communiquer au public par tous modes de diffusion et sur tous supports, son image ainsi que tout attribut de sa personnalité (image, voix, droits d'auteur, droits voisins...) qui serait filmé ou photographié lors de l'évènement.

La présente autorisation est concédée pour le monde entier et pour une durée de 70 ans.

Cette autorisation est opposable à l'Acquéreur, la personne l'accompagnant, leurs héritiers et ayants droits.

8 - Conditions de rétractation

8.1 Conformément aux dispositions de l'article L.121-20-4 du Code de la Consommation, l'acquéreur ne dispose d'aucun droit de rétractation.

8.2 L'acquisition des tickets est définitive et ne pourra faire l'objet d'aucun transfert ou remboursement, à l'exception des cas suivants :

- (a) si l'Évènement est annulé, ou
- (b) si l'Évènement est reporté à une date ultérieure et que l'Acquéreur ne souhaite pas maintenir sa réservation à la date du report.

Dans ces deux hypothèses, l'acquéreur qui souhaiterait obtenir le remboursement du prix des tickets devra se manifester dans un délai maximum de 48 heures à compter de l'information qui lui sera donnée de l'annulation ou du report de l'Évènement.

A défaut, l'acquéreur ne pourra demander le remboursement des tickets.

8.3 Aucun remboursement ne pourra avoir lieu dans l'hypothèse où l'annulation serait consécutive à un cas de force majeure.

9 - Acceptation des conditions générales d'utilisation

9.1 Par l'acquisition des tickets, L'Acquéreur accepte expressément d'être lié par les termes et conditions des présentes conditions générales, ainsi que de celles de la billetterie en ligne www.fnac.com, et du règlement intérieur des Yacht de Paris.

L'Acquéreur se porte également fort du respect des présentes conditions par la personne l'accompagnant.

10 - Responsabilité

10.1 L'Organisateur ne pourra être responsable des utilisations non autorisées ou frauduleuses du site internet www.lefooding.com, comme de la billetterie électronique www.fnac.com.

10.2 L'Organisateur se réserve la faculté de poursuivre toute utilisation non autorisée ou frauduleuse des sites précités.

10.3 L'Acquéreur ne pourra en aucun cas, copier, modifier, distribuer, transmettre, vendre, reproduire, publier, licencier ou revendre toute information, logiciel, produit ou service obtenu dans le cadre des présentes.

L'Acquéreur s'interdit expressément :

- (a) D'acquérir les tickets à titre commercial ;
- (b) De faire des réservations spéculatives, fausses, ou frauduleuses ;
- (c) De revendre des tickets acquis.

10.4 L'Organisateur ne pourra être responsable de tout dommage direct ou indirect relatif aux conditions d'accès et d'utilisation du site www.lefooding.com et de la billetterie www.fnac.com.

11 - Loi applicable, tribunal compétent

Les présentes conditions générales sont soumises au droit français et à la compétence des tribunaux parisiens.

12 – Renseignements

Tout renseignement peut être demandé par courrier électronique à l'adresse :

contact@lefooding.com

Télécharger les conditions générales de vente des Yachts de Paris